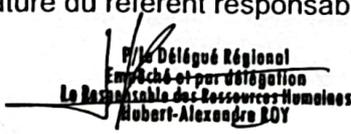




REPUBLIQUE FRANCAISE

CONVENTION D'ACCUEIL D'UN CHERCHEUR OU ENSEIGNANT-CHERCHEUR ETRANGER

En vue de l'admission au séjour en France en qualité de « scientifique » d'un étranger non ressortissant de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse, invité par un organisme français agréé à cet effet, pour y exercer une activité de recherche ou d'enseignement de niveau universitaire (en application de l'article L.313-8 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile).

Cadre A	Informations relatives à l'organisme d'accueil agréé
<p>L'organisme désigné ci-après : C.N.R.S. Délégation Nord - Pas de Calais et Picardie 2, rue des Canonniers 59046 LILLE Cedex</p> <p>Dénomination (en lettre capitales) :</p> <p>Statut Juridique : Administration Publique</p> <p>Code SIREN ou SIRET de l'établissement d'accueil : 1 80 089 013 038 94</p> <p>Responsable du projet de recherche ou d'enseignement universitaire : Nom (M, Mme, Mlle) : DJERABA Prénom : Chabane</p> <p>Adresse de l'unité ou centre de recherche ou d'enseignement d'accueil : LIFL - UMR 8022 Bât M3 - USTL - Lille 1</p>	
<p>59655 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX</p>	
Code postal	Commune-Arrondissement
<p>Représentant de l'organisme, responsable de l'accueil ci après dénommé « le référent » : Nom (M, Mme, Mlle) : DUBURCQ Prénom : Jean-Benoist</p>	
<p>Qualité (Président, Directeur, etc.) : Délégué Régional</p>	
<p>Certifie accueillir en qualité de chercheur ou d'enseignant chercheur, Nom (M, Mme, Mlle) : LARABI Prénom : Slimane qui justifie des ressources requises pour couvrir ses frais de séjour en France et son rapatriement dans son pays d'origine et s'engage à ce qu'il bénéficie d'une couverture santé pour la durée de son séjour ainsi que d'un couverture contre les accidents qui pourraient survenir à l'occasion de son travail de recherche ou d'enseignement au sein de l'organisme d'accueil en application de l'article 6 de la directive n°2005/71/CE du Conseil du 12 octobre 2005 relative à une procédure d'admission spécifique des ressortissants de pays tiers aux fins de recherche scientifique</p>	
<p>Le référent, responsable de l'accueil du chercheur ou de l'enseignant chercheur, atteste sur l'honneur l'exactitude des déclarations portées sur ce document :</p>	
Fait à LILLE	le 5 Juin 2009
Signature du référent responsable de l'accueil  Aubert-Alexandre BOY Délégué Régional Empêché et par délégation Le Responsable des Ressources Humaines	Cachet de l'organisme 

Cadre B	Informations relatives au chercheur ou à l'enseignant chercheur
Nom (M, Mme) :	LARAABI Prénom : Slimane
Date de naissance :	29 07 1960 Nationalité : Algérienne
Qualité :	Chercheur <input type="checkbox"/> Enseignant-chercheur <input checked="" type="checkbox"/> Professeure invitée
Adresse (dans le pays de résidence habituelle) :	Cité 51 logements, Bât 8, N° 11 Oued Roumane ALGER
Nom de l'organisme/employeur ou établissement d'enseignement supérieur fréquenté dans le pays de résidence :	Université des Sciences et Technologies Houari Boumediène
Pour le projet de recherche ou d'enseignement universitaire suivant : Nature de la recherche ou de l'enseignement universitaire :	
Durée prévue du séjour :	<input checked="" type="checkbox"/> du 1er juillet 2009 au 31 août 2009 <input type="checkbox"/> à durée indéterminée
Adresse du domicile prévu en France (à défaut, adresse de l'unité de recherche) :	UMR 8022 LIFL - USTL - Bât M3 59655 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX
Code postal	Commune-Arrondissement
Sous le statut de :	<input checked="" type="checkbox"/> Salarié dont le salaire est versé en France ou étranger détaché en application de l'article L. 342-2 du code du travail (durée du contrat conclu - montant du salaire brut mensuel) : 3790 euros
<input type="checkbox"/> Autre (préciser) :	
Cas spécifique des doctorants salariés (salaire obligatoire si le chercheur est accueilli en qualité de doctorant). Si le scientifique envisage de s'inscrire ou s'est inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur pour y préparer une thèse de doctorat, veuillez indiquer :	
Le nom de l'établissement :	
Le sujet de la thèse de doctorat :	
Organisme auprès duquel est souscrit le contrat (contrat de travail, contrat d'agent non titulaire de l'Etat) sur la base duquel le scientifique est rémunéré :	
Le chercheur ou l'enseignant - chercheur atteste sur l'honneur l'exactitude des déclarations ci-dessus :	
Fait à	le
Signature	
Autorité consulaire (Lorsque l'entrée en France est subordonnée à la présentation d'un visa)	Préfecture :
Date et cachet :	
Date et cachet :	